

Etaient présents ou représentés:

Collège régional : Frédérique MASSAT, Emile FRANCO, Josée SOUQUE, Marc CARBALLIDO.

Collège départemental : André ROUCH, Henri NAYROU, Augustin BONREPAUX.

Collège communal : André VIDAL, Gilberte FERRAGE, Sylvie PREVOST-GROCHULSKI, Patrice RIEU, Béatrice CROS, Annie ALZIEU, René LESTEL, André ZONCH, Philippe BURGUIERES, Patrick MORVAN, Jean Marc BAZY, Robert ZONCH, Jacques DUPUY, Alex MIROUSE, Violaine RICHL, Julien SOUQUET, François ROUSSEL, Simon BAVARD, François MOREAU, Monique BOUTONNIER, Roger LAFFORGUE, Pierre VILLE, Bernard DEFFARGES, Didier PIQUEMAL, Raymond BERDOU, Olivier WILHELM, Manuel BENEDET, Régis ESPES, Ginette DEGEILH, Denis BELARD, Yvon PIQUEMAL, Raymond COUMES, Sabine MACAU, Yves BARRIERE, Robert BEGOUEN, Ginette BUSCA, Sophia GREGORIOU, Sylvie RAMOND, Jaques BERTRAND, Yvon LASSALLE, Serge LANTA PERELLO, Mireille SIMON EYCHENIE, Pierre SOULA, Jean ROUAIX, Etienne DEDIEU, Richard DANIS, Yves CARMOUZE, Simone ROUX, Jean Claude BAREILLE, Anicet COUMES, Francis JOFFRES, Patrick CHAMOLEY, Gérard PIQUEMAL, Madeleine SOUQUET, Gérard MARROT, Roger BUSCA, Adrien PEYTOU, Roger GASTON, Daniel PASCAL, Roland MOLE, Henri ANDRIEU, Robert BAURES, Pierre FORTIER, Monique BOUVILLE, Michel CAUJOLLE, Pierre EYCHENNE, Jean Claude DEGA, Claude TERON, Jean Louis EYCHENNE, Roger SICRE, Claude PUJOL, Gérard CAMBUS, Bernard GONDRAN, Jean ROQUES, Jean LAFFONT.

Collège des Etablissements Publics : Maurice JAMMY, Joseph CALVI, Guy FREBY, Philippe LETURCO, Christian CARRERE, Rolande SASSANO, Josiane GOUZE-FAURE.

Excusés ou absents :

Collège régional : Martin MALVY, Paul Louis MAURAT

Collège départemental : Bernard PIQUEMAL, Alain DURAN, Pierre AURIAC-MEILLEUR

Collège communal : Denis PUECH, André PUJOL, Christian GABET, Michel LEBON, Raymond JUNCA, Fernand DE MACEDO, Robert SOUBIE, Roger PALOS, Antoine GARCIA, Alain TALARMIN, Gilbert BIRBES, Daniel ARTAUD, Jean Pierre VILLENEUVE, Arlette NOUGAROL, Jean PAULIN, Claude AYNIE, Monique CHARLES, Robert FABRA, Serge DUFOUR, Didier NAUDIN, Georges MAURY, Antoine VILLENEUVE, Joseph PUIGMAL, Edouard BAREILLE, Jean PERREU, Maurice CARBONNE, Jean Jacques MARFAING, Alain BOURGEON, Yvette DEBRUILLE, Bernard SOUM, Jean BOUSSION, Joseph COUTENCEAU, Marcel ROUZAUD, Alain BARI, Evelyne GOURONG, Philippe RIEU, Léon LOUBET, Jean Louis BOULET, Jean Claude DUCROS, Emile DOUMENC, Georges ROUZAUD, Alain LEVI, Georges AMARDEILH, Philippe ESCAICH, Jean Paul CLAUSTRE, Louis CAMEL, Roger RAVAILLE, Gabriel SOULA, Frédéric CASTERAS, Georges CECCONI, Vincent ROZES, Anne Marie VIOLE, Alain VAYSETTES, Bernard FRAISSE, Martine RAUFAST, Claude CRESPO, Roger PORTET, Gérald ROVIRA, Robert SABLAYROLLES, Alain ESTAQUE, Marcel FERRUCCI, Alain CAUJOLLE, Pierre FAUROUX, Jean François TEYCHENNE, Jean Pierre ARMENGAUD, Eric VERGE, Rémy MONTARIOL, Serge ARAGON, Marcel BERGAY.

Collège des Etablissements Publics : Jean Claude GAYCHET, Didier LEMASSON, André PECHIN.

Le Comité Syndical s'est réuni le vendredi 24 novembre 2006 à 18h à la salle des fêtes de Gajan.

Gérard PIQUEMAL, Vice Président du Syndicat Mixte du PNR, est désigné secrétaire de séance.

En introduction à la réunion, Madame Monique Boutonnier, Maire de Gajan, accueille les participants et exprime le souhait que le projet de PNR rejoigne la famille des 44 PNR existants.

La Présidente développe les divers points portés à l'ordre du jour.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION

Le compte-rendu de la précédente réunion, le 10 juillet à Seix, est approuvé à l'unanimité.

PRESENTATION DE DEMARCHES EN COURS : POINT D'ETAPES ET PERSPECTIVES

Lors des séances du printemps dernier, le Comité Syndical a décidé d'engager le Syndicat Mixte dans plusieurs démarches concernant le patrimoine bâti et l'environnement, appuyées sur la consultation et l'implication des communes. En particulier :

- Une collaboration avec le CAUE de l'Ariège dans le cadre d'un inventaire territorial du patrimoine bâti, initié et réalisé sur plusieurs communes pilotes volontaires ;
- Une collaboration avec le CAUE de l'Ariège centrée sur le petit patrimoine bâti (recensement, état de conservation, perspectives de valorisation), grâce au recours à une étudiante stagiaire ;
- Une collaboration avec le Syndicat Des Communes Electrifiées de l'Ariège pour la réalisation d'une opération groupée d'analyse des consommations électriques d'un échantillon de communes pilotes.

La première démarche a été présentée par les représentants du CAUE lors de la réunion du Comité Syndical à Rimont. La deuxième et la troisième démarche ont été présentées en séance à Gajan.

La première phase de l'inventaire du petit patrimoine bâti, réalisé sur les communes du périmètre d'étude du PNR est présentée par Flavie ESTREME, stagiaire partagée entre le CAUE de l'Ariège et le SMPPNR. Conduit en partenariat avec les communes et les divers acteurs du patrimoine, cet inventaire permettra de réaliser des actions de conservation (travaux de restauration) et de valorisation de ce patrimoine : publications, animations, etc.

A l'issue de la présentation, la Présidente précise que l'inventaire sera poursuivi selon les mêmes modalités en 2007, et que sur cette base les services du Syndicat Mixte en lien notamment avec le CAUE travaillent à la mise en place d'un dispositif d'aide à la restauration du petit patrimoine. Suite à une interrogation dans l'assemblée, elle précise que cette démarche s'appuie sur la prise en compte des inventaires préexistants, tel ceux réalisés précédemment sur le Volvestre ou l'Arize ; elle souligne la qualité du travail réalisé avec le CAUE.

Philippe BONREPAUX, du SDCEA, présente les conclusions de la démarche collective d'analyse des consommations d'électricité sur un échantillon de 10 communes pilotes, dans le périmètre d'étude du PNR. Cette expertise met en évidence des gisements d'économie d'énergie, et donc de diminutions de charges de fonctionnement pour les communes. Les différentes communes expertisées auront directement communication des résultats les concernant. De nouvelles communes, ayant elles aussi répondu à l'appel à candidatures du printemps dernier, seront expertisées en 2007.

Suite à une intervention dans l'assemblée, faisant référence à l'activité de l'association A3E, la Présidente précise que les services du Syndicat Mixte ont bien identifié et rencontré les différents opérateurs et partenaires possibles dans le domaine de l'énergie, et qu'ils œuvrent actuellement en liaison notamment avec l'ARPE à mettre en place un programme d'actions qui pourrait prendre la forme d'un Plan Climat Territorial.

DECISIONS BUDGETAIRES - DECISIONS MODIFICATIVES

André ROUCH, Vice Président Délégué, explique que le fonctionnement du Syndicat Mixte ainsi que l'obtention de diverses subventions relatives au programme d'actions du Syndicat demandent de procéder à des modifications du Budget Primitif. Il détaille les modifications proposées.

Les modifications sont approuvées à l'unanimité par le Comité Syndical.

PROGRAMME ECONOMIE SOLIDAIRE

Lors de sa précédente réunion à Seix début juillet, le Comité Syndical a décidé de répondre à l'appel à projet « Economie Solidaire - Circuits courts », lancé par le Conseil Régional. Ce projet a été approuvé par le Conseil Régional qui a décidé d'y attribuer un financement à hauteur de 23 000 euros.

L'action proposée vise à aider à définir les politiques et les actions du Parc en matière de valorisation de productions locales, d'attribution de sa marque, etc. et s'appuie sur une mission d'animation confiée à un(e) chargé(e) de mission.

La Présidente précise, en réponse à une question de l'Assemblée, que le dossier a été déposé à l'issue d'un travail en commun avec les différents partenaires, en particulier les acteurs du domaine économique telles les chambres consulaires. Elle précise que le dossier, portant sur les circuits courts, est complémentaire de ceux déposés d'une part par le Pays Couserans consacré aux services, et d'autre part par le Pays des Portes d'Ariège, centré sur l'approvisionnement des cantines.

La création de poste est approuvée à l'unanimité.

INTERVENTION DE MICHEL SEBASTIEN

Marquant une pause dans l'examen des points portés à l'ordre du jour, la Présidente donne la parole à Michel SEBASTIEN pour des informations diverses. Celui-ci fait état de la tenue prochaine de l'Assemblée Générale constitutive de l'association des « Amis du Parc », le 12 janvier. Il signale également une réunion consacrée au concept du Parc des Trois Nations, le 16 décembre aux Forges de Pyrène ainsi que le projet d'organiser une randonnée au Pic de Médécourbe, le 7 juillet 2007, celui-ci formant le point de rencontre des trois frontières.

La Présidente signale également la présence d'Alain MANGIN, Président du Conseil Scientifique. Elle informe le Comité Syndical que le Bureau a récemment décidé de passer une convention avec un laboratoire du CNRS, avec la collaboration de Mr MANGIN afin d'étudier l'évolution des ressources en eau du territoire et leurs éventuelles corrélations avec les évolutions climatiques. Elle poursuit en précisant qu'elle prévoit de porter une présentation des travaux du Conseil Scientifique à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Comité Syndical.

ADHESION AU SYNDICAT MIXTE DE MEDECINE PROFESSIONNELLE

André ROUCH précise que le Centre de Gestion, le Conseil Général, l'Association des Maires et le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ariège, ont mis à l'étude un Syndicat Mixte de Médecine Professionnelle et Préventive, Hygiène et Sécurité. Ce Syndicat a vocation à mutualiser les moyens et les actions afin de prendre en charge la médecine professionnelle préventive dans le département, ainsi que l'hygiène et la sécurité en direction des agents des structures membres.

Le Comité Syndical délibère à l'unanimité en faveur de l'adhésion du Syndicat Mixte de préfiguration du PNR au Syndicat Mixte de Médecine Professionnelle et Préventive Hygiène et Sécurité.

MISE EN PLACE DE TITRES RESTAURANT

Le Vice Président Délégué poursuit en proposant d'affilier le Syndicat Mixte de préfiguration aux Titres Restaurants afin que les agents puissent en bénéficier à compter du 1^{er} décembre.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité la proposition.

ELABORATION DE LA CHARTE-AGENDA 21 - POINT D'ETAPE ET PERSPECTIVES

Lors de sa précédente réunion début juillet à Seix, le Comité Syndical a pris connaissance d'un document d'étape sur la Charte-agenda 21. Le document a depuis lors été soumis à la consultation des divers partenaires sur l'ensemble de la période estivale, avec invitation auprès de chacun d'entre eux à fournir des avis et observations. Ces contributions sont en cours d'intégration et alimentent l'avant-projet de Charte-agenda 21.

La Présidente et Matthieu CRUEGE, Directeur réalisent un point d'étape sur l'avancée des ces travaux et leurs échéances. Elle signale que le rythme d'avancée du dossier permet d'envisager la finalisation de la Charte courant 2007, ainsi que prévu à l'origine.

L'avant-projet de Charte, intégrant le plan de référence du Parc, sera présenté lors des prochaines séances en janvier et mars.

Suite à des interventions de l'assemblée, la Présidente et le Directeur soulignent les caractères délibérément participatifs de la démarche adoptée, qui visent à permettre à chacun de s'exprimer sur les documents produits, et à chaque structure concernée d'envisager les possibilités de coopérations et de synergies avec l'action future du PNR. En particulier, les démarches des Pays ont été prises en compte dès l'origine des travaux en 2005 afin de dégager les complémentarités et d'éviter les doublons. Les services du Syndicat Mixte œuvrent à un projet de convention à passer afin de définir précisément les termes des collaborations.

ENGAGEMENT DES REFLEXIONS SUR LE LOGO DU PARC

Le dossier de Charte du PNR doit intégrer, parmi ses annexes, le projet de logo du Parc. La création du Parc impliquera la protection du logo par dépôt auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle, opérée par l'Etat (Ministère chargé de l'Environnement). Le logo doit respecter les dispositions de la charte graphique nationale commune aux PNR. Dans ce cadre, il nous appartient de choisir le symbole figuratif (« emblème » du PNR) qui apparaîtra au sein du logo, et sa traduction graphique. La Présidente propose pour cela d'engager dès à présent les réflexions, en particulier concernant la méthodologie à mettre en œuvre.

Une présentation du cadre de travail et de la charte graphique nationale est effectuée par Matthieu CRUEGE. La Présidente invite les délégués à faire connaître leurs suggestions de symbole figuratifs dès qu'ils le souhaitent de sorte de progresser sur la question.

POINTS DIVERS

Les différents points de l'ordre du jour ayant été traités, la Présidente aborde les questions diverses.

Elle rappelle l'invitation formulée auprès des délégués pour participer à une réunion d'échanges autour de la valorisation des produits locaux et de l'économie solidaire en soirée à Lescure.

Elle précise qu'elle prévoit de programmer une réunion du Comité Syndical fin janvier, consacrée entre autres aux Orientations Budgétaires 2007 ainsi qu'une séance fin mars qui permettra notamment l'examen du budget.

PRESENTATION DU SUPPLEMENT GRATUIT DE L'ARIEGEOIS MAGAZINE

La Présidente donne la parole à Jean Louis CAUSSE, responsable des éditions de l'Ariégeois, qui présente le supplément gratuit consacré au PNR, initié par sa société et en cours de diffusion.

Jean Louis CAUSSE en détaille les principes et le contenu ; il souligne le travail de terrain réalisé, la qualité de la collaboration avec l'équipe du Syndicat Mixte et se réjouit de l'excellent accueil de cette initiative auprès des acteurs locaux et des annonceurs publics ou privés. Cette mobilisation des annonceurs a permis de financer intégralement le support, mais également d'augmenter la pagination par rapport aux prévisions initiales. Il prévoit de réaliser de nouveaux suppléments, et d'éditer un « N°2 » très prochainement.

Au terme de la réunion, Monsieur Raymond COUMES, puis Monsieur le Sous Préfet de St Girons interviennent pour conclure.

La réunion se termine autour d'un buffet repas de produits locaux, assurant le lien avec la réunion de Lescure.

Le Secrétaire de Séance
Gérard PIQUEMAL

La Présidente
Frédérique MASSAT